

Cet outil est particulièrement utile pour accompagner une démarche de changement, de mobilité ou d'évolution professionnelle. C'est la rencontre entre la connaissance que la personne a d'elle-même et le monde du travail. Notre démarche est de faire en sorte que chacun puisse faire des choix conscients et réalistes en écho avec les composantes de sa personnalité.

Le bilan professionnel permet au sujet de :

- > **Piloter son avenir professionnel,**
- > **Mieux s'adapter aux évolutions de son environnement,**
- > **Gagner en autonomie.**

C'est un outil d'aide à la décision.

↳ OBJECTIFS



- > Prendre conscience de ses ressources (compétences, points fort ...),
- > Se réapproprier son pouvoir d'agir,
- > Faire un choix de carrière en adéquation avec ses propres désirs et la réalité socio-économique,
- > Se donner les moyens de réaliser son projet professionnel,
- > Monter en compétences.

↳ MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

En individuel > Entretiens en face à face d'1 à 2h.

En collectif > Constitution d'un groupe de 8 à 12 personnes maximum,
> Mise en place d'un cadre de travail validé par le groupe,
> Séances de travail : 6 journées de 6h réparties sur 2 à 3 mois.

↳ MÉTHODOLOGIE

Le processus consiste à se donner une connaissance structurée de soi et de ses motivations. La conseillère s'engage au côté des sujets dans une démarche de recherche de sens. Elle est experte de la forme et choisit les situations proposées, les supports à utiliser. Son objectif est de laisser le sujet vivre ses expériences, de permettre l'émergence du vécu sans y faire obstacle. Elle pose les règles et veille à ce que chacun ait la possibilité de s'exprimer librement et sans jugement.

Intervenants

Des intervenantes en
Santé au Travail

Public

L'ensemble des salariés

Durée

Le bilan s'étale sur
environ 2 mois

Coût

Devis à la demande